

Soins de Santé

Circulaire OA no 2023/277 du 7-11-2023

Applicable à partir de 1/11/2023

370 /2363 3910 /2108

Prix pour toutes les conventions de type FEDERAL et les conventions spécifiques dans le secteur de la rééducation; 01-11-2023

Suite au dépassement de l'indice pivot en octobre 2023, les prix pour toutes les conventions de type FEDERAL et les conventions spécifiques dans le secteur de la rééducation sont indexés à partir du 1^{er} novembre 2023.

1 Conventions spécifiques.

L'**annexe 1** reprend la liste des établissements FEDERAUX avec des forfaits de rééducation.

2 Conventions de rééducation fonctionnelle médico-psycho-sociale spécialisées. (776)

Ci-après, vous trouverez les nouveaux forfaits de rééducation prévus dans ces conventions.

Prestation	Montant au 01-11-2023	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Forfait annuel de base	789,24 €	787754	787765
Forfait annuel majoré	1.183,86 €	787776	787780
Forfait spécifique en cas de grossesse	394,62 €	787975	787986
Forfait annuel PrEP	279,47 €	787990	788001

3 Centres de rééducation pour l'accompagnement médical et psychosocial du traitement des séquelles de mutilations génitales féminines. (776.1)

Ci-après, vous trouverez les nouveaux forfaits de rééducation prévus dans ces conventions.

Prestation	Montant au 01-11-2023	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Séance	127,57 €	784593	784604
Opération de reconstruction (y compris l'anesthésie générale)	604,36 €	784615	784626

4 Convention avec les centres d'accompagnement de la transidentité (776.2)

Ci-après, vous trouverez les nouveaux forfaits de rééducation prévus dans ces conventions.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Séance individuelle (art. 6, § 2)	787916	787920	116,98 €
Séance familiale (art. 6, § 3)	791571	791582	175,46 €
Séance de groupe (art. 6, § 4) : prix par bénéficiaire qui assiste à la séance de groupe	791792	791803	38,99 €
Entretien (art. 6, § 5)	787931	787942	116,98 €
Forfait médicaments (art. 6, § 7)	787953	787964	273,79 €

5 Conventions types de rééducation fonctionnelle conclues avec les Cliniques de la mémoire (Démence) (778.1)

Ci-après, vous trouverez les nouveaux forfaits de rééducation prévus dans ces conventions.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Séance en clinique	784512	784523	139,75 €
Séance à domicile (1re prestation)	784534	-	244,56 €
Séance à domicile (2ième prestation)	784556	-	139,75 €

6 Services de pneumologie dispensant de l'oxygénothérapie à domicile. (781.0 et 781.1)

Les forfaits de cette convention ne sont pas indexés. Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les prix qui sont applicables.

Description de la prestation ou de l'honoraire	Forfait journalier	Pseudo-code
Oxygénothérapie de longue durée à domicile par oxyconcentrateur fixe	5,30 €	797252
Oxygénothérapie de longue durée à domicile par oxyconcentrateur fixe avec compresseur de recharge	7,77 €	797274
Oxygénothérapie de longue durée à domicile par oxyconcentrateur fixe et oxyconcentrateur portable	9,31 €	797296
Oxygénothérapie de longue durée à domicile par oxygène liquide	5,30 €	797311
Oxygénothérapie de longue durée exclusivement par oxyconcentrateur portable	7,60 €	797370
Intervention dans les frais d'électricité du patient pour les patients qui sont traités à l'aide d'un oxyconcentrateur fixe	1,00 €	797355
Intervention dans les frais d'électricité du patient pour les patients qui sont traités exclusivement à l'aide d'un oxyconcentrateur portable	0,50 €	797392

7 Centres 781.5 : Conventions types relatives à la rééducation de bénéficiaires souffrant des affections respiratoires chroniques graves.

Ci-après, les 5 prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Description de la prestation ou de l'honoraire	Montant au 01-11-2023	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Prestation réalisée par un(e) kinésithérapeute, un(e) ergothérapeute et/ou un(e) assistant(e) ou infirmier(ère) social(e) se déroulant au domicile du bénéficiaire, en vue d'une adaptation de ce domicile en fonction de ses performances physiques. (Article 11 § 1, 2ième alinéa)	144,12 €	777512	777523
Prestation individuelle, exécutée par au moins 2 intervenants d'une discipline différente, avec une durée d'au moins deux heures, qui peut être étalée au cours d'une journée. (Article 12 § 1 et Article 12 § 2, 1er alinéa)	144,12 €	777534	777545
Chaque prestation de rééducation de groupe avec une durée d'au moins deux heures au cours de laquelle, pour toute sa durée, le nombre de bénéficiaires, qui peut être au maximum égal à 5, est supérieur au nombre de thérapeutes intervenant effectivement. (Article 12 § 2, 2ème alinéa)	144,12 €	777556	777560
Des prestations de minimum 2 heures, destinées exclusivement à l'éducation de bénéficiaires et de leurs familles, adressées simultanément à un groupe de bénéficiaires plus nombreux que 5. (Article 12 § 3)	19,25 €	777571	777582
Honoraire pour la collaboration du médecin généraliste ou spécialiste assurant le traitement d'entretien.	35,32 €	777593	777604

8 Centres 782.5 : Conventions types de rééducation concernant l'accompagnement médico-psycho-social.

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Montant au 01-11-2023	Pseudocode
		Ambulatoire
Première prestation(art. 12 de la convention)	225,61 €	775132
Deuxième prestation(art. 13 de la convention)	334,91 €	775154

9 Etablissements pour le suivi du décès inopiné et médicalement inexpliqué d'un enfant de moins de 18 ans (783.1).

Ci-après, vous trouverez les nouveaux forfaits de rééducation prévus dans ces conventions.

Prestation	Forfait unique au 01-11-2023	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Soutien psychologique des parents/familles	296,30 €	775331	775342
Autopsie selon le protocole standard	664,40 €	775294	775305
Transport entre lieu du décès/exposition corps et le centre d'autopsie	-	775316	775320

10 Etablissements Surveillance cardio-respiratoire à domicile de nouveau-nés et de nourrissons (783.5).

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Montant au 01-11-2023	Pseudocode
		Ambulatoire
Catégorie 1 (cf.article 3)	982,46 €	779133
Catégorie 2 (cf.article 3)	1.473,68 €	779155
Catégorie 3 (cf.article 3)	982,46 €	779170
ALTE (cf. article 4)	982,46 €	779192

11 Etablissements de rééducation pour le suivi des enfants nés grands prématurés (783.6).

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	Prestation complète
Prestation de bilan A (groupe 1)	784674	784685	300,53 €
Prestation de bilan A (groupe 2)	784696	784700	300,53 €
Prestation de bilan B (groupe 1)	784711		348,64 €
Prestation de bilan B (groupe 2)	784733		348,64 €
Prestation de bilan C (groupe 1)	784755		348,64 €
Prestation de bilan C (groupe 2)	784770		348,64 €
Prestation de bilan D (groupe 1)	784792		594,36 €
Prestation de bilan D (groupe 2)	784814		594,36 €
			Demi-prestation
Prestation de bilan A (groupe 1)	784836	784840	150,27 €
Prestation de bilan A (groupe 2)	784851	784862	150,27 €
Prestation de bilan B (groupe 1)	784873		174,32 €
Prestation de bilan B (groupe 2)	784895		174,32 €
Prestation de bilan C (groupe 1)	784910		174,32 €
Prestation de bilan C (groupe 2)	784932		174,32 €
Prestation de bilan D (groupe 1)	784954		297,18 €
Prestation de bilan D (groupe 2)	784976		297,18 €

12 Les conventions types relatives à l'assistance ventilatoire mécanique au long cours à domicile (785).

Ci-après, vous trouverez les forfaits et les numéros de pseudo-codes nomenclature applicables à partir du 1^{er} novembre 2023 suite au dépassement de l'indice pivot.

- a. Convention relative au diagnostic et au traitement du syndrome des apnées obstructives du sommeil (7.85).

NB. Les forfaits de cette convention ne sont pas indexés. Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les prix qui sont applicables.

Convention apnées obstructives du sommeil	Pseudocodes	Montant au 01-11-2023
Forfait de départ nCPAP	779936	2,82 €
Forfait de base nCPAP	779951	1,79 €
Forfait de départ OAM pour un nouveau patient OAM	779870	5,64 €
Forfait de départ OAM dans le cas du renouvellement de l'OAM	779892	5,64 €
Forfait de base OAM	779914	0,43 €

b. Convention relative à l'instauration et au suivi ultérieur de l'assistance ventilatoire mécanique au long cours à domicile (AVD) (7.85.2).

Convention AVD				Pseudocode		Prix 01-11-2023	
				Ambulatoire	Hospitalisé		
A.V. continue	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789014	789025	45,87 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789036	789040	38,84 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789051	789062	40,42 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789073	789084	33,39 €	
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789095	789106	43,40 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789110	789121	36,37 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789132	789143	37,95 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789154	789165	30,92 €	
A.V. discontinue	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789176	789180	32,75 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789191	789202	25,72 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789213	789224	27,30 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789235	789246	20,27 €	
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789250	789261	30,49 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789272	789283	23,46 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789294	789305	25,04 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789316	789320	18,01 €	
	Pression positive à 2 niveaux (enfants < 5ans)	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789331	789342	30,49 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789353	789364	23,46 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789375	789386	25,04 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789390	789401	18,01 €	
A.V. nocturne	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789412	789423	28,54 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789434	789445	21,51 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789456	789460	23,09 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789471	789482	16,06 €	
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789493	789504	27,61 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789515	789526	20,58 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789530	789541	22,16 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789552	789563	15,13 €	
	Pression positive à 2 niveaux	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789574	789585	21,75 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789596	789600	14,72 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789611	789622	16,30 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789633	789644	9,27 €	
	Pression négative périthoracique	Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789655	789666	25,10 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789670	789681	18,07 €	
	Percussion intra-pulmonaire			Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789692	789703	12,48 €
				Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789714	789725	5,45 €
Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive				789736	789740	7,03 €	

c. Convention relative à l'instauration et au suivi ultérieur de l'assistance ventilatoire mécanique au long cours à domicile en cas de syndrome d'obésité-hypoventilation (SOH) (7.85.3).

Convention SOH				Pseudocodes		Prix	
				Ambulatoire	Hospitalisé	01-11-2023	
La prestation normale remboursable dans le cadre de la convention SOH est l'assistance ventilatoire (A.V.) nocturne par pression positive à 2 niveaux pour patients SOH				788012	788023	9,27 €	
Autres traitements d'assistance ventilatoire, uniquement remboursables pour les patients déjà traités par cette méthode par le même établissement avant le 1/1/2008 et ce dans le cadre de la convention en vigueur à l'époque (mesure transitoire destinée à disparaître)							
A.V. continue	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788034	788045	45,87 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788056	788060	38,84 €	
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788071	788082	40,42 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788093	788104	33,39 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788115	788126	43,40 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788130	788141	36,37 €	
A.V. discontinuë	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788152	788163	37,95 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788174	788185	30,92 €	
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788196	788200	32,75 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788211	788222	25,72 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788233	788244	27,30 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788255	788266	20,27 €	
Pression positive à 2 niveaux (enfants < 5ans)	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788270	788281	30,49 €		
		Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788292	788303	23,46 €		
	Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788314	788325	25,04 €		
		Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788336	788340	18,01 €		
A.V. nocturne	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788351	788362	30,49 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788373	788384	23,46 €	
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788395	788406	25,04 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788410	788421	18,01 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788432	788443	28,54 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788454	788465	21,51 €	
	Pression positive à 2 niveaux	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788476	788480	23,09 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788491	788502	16,06 €	
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788513	788524	27,61 €	
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788535	788546	20,58 €	
		Pression négative péri-thoracique	Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788550	788561	22,16 €
				Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788572	788583	15,13 €
Percussion intra-pulmonaire		Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788594	788605	21,75 €		
		Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788616	788620	14,72 €		
		Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788631	788642	16,30 €		
		Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788653	788664	9,27 €		
		Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788675	788686	25,10 €		
		Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788690	788701	18,07 €		
		Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788712	788723	12,48 €		
		Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788734	788745	5,45 €		

13 Centres 7.86 : Conventions type en matière d'autogestion de patients atteints de diabète sucré.

Ci-après, les différents forfaits et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants de la convention.

Prestation	Pseudo-code	Type de forfait	Prix à partir du 01-11-2023
Test de pigûre au doigt pour les patients du groupe A	788756	forfait journalier	3,52 €
Mesure par capteur pour les patients du groupe A	788771	forfait journalier	6,58 €
Test de pigûre au doigt pour les patients du groupe B	788793	forfait journalier	3,46 €
Mesure par capteur pour les patients du groupe B	788815	forfait journalier	6,11 €
Test de pigûre au doigt pour les patients du groupe C	788830	forfait journalier	0,83 €
Mesure par capteur pour les patients du groupe C	788852	forfait journalier	0,83 €
Indemnité pour le renvoi vers une clinique curative du pied	770070	forfait unique	51,00 €
Trajets de soins			
Education ambulatoire d'un patient trajet de soins - forfait annuel ordinaire	786015	forfait annuel	120,00 €
Education ambulatoire d'un patient trajet de soins - forfait annuel majoré	786030	forfait annuel	210,00 €
Trajet de soins - forfait matériel pour les patients hospitalisés	786100 (1)	forfait unique	35,00 €
Forfait temporaire dans le cadre de la nouvelle convention - période transitoire			
Forfait journalier temporaire groupe B matériel mesure par capteur avec supplément à charge du patient	786155	forfait journalier	3,46 €

(1) à utiliser pour un patient hospitalisé qui n'a pas encore conclu de contrat trajet de soins mais qui a l'intention de le faire après son hospitalisation (cfr. Art.25, §2, 2°)

14 Centres 7.86.5 : Conventions type de rééducation fonctionnelle relative à l'insulinothérapie par perfusion continue à domicile à l'aide d'une pompe à insuline portable.

Ci-après, le prix et le numéro de pseudo-code nomenclature correspondant.

Prestation	Pseudocode		Type de forfait	Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé		
Exécution pendant un jour du programme de rééducation	772450	772461	Forfait journalier	10,21 €

15 Centres 7.86.7 : Conventions type de rééducation fonctionnelle en matière d'autogestion du diabète sucré chez les enfants et les adolescents.

Ci-après, les différents forfaits et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

1. Forfait de la nouvelle convention en matière d'autogestion du diabète sucré chez les enfants et les adolescents

A. Programme de soins multidisciplinaire - bénéficiaire < 18 ans:	Type de forfait	Pseudo-code	Prix 01-11-2023
diabète de type 1 ou assimilé – avec pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785573	15,16 €
diabète de type 1 ou assimilé – avec pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785595	18,16 €
diabète de type 1 ou assimilé – sans pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785610	6,22 €
diabète de type 1 ou assimilé – sans pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785632	9,23 €
ne souffrant pas de diabète de type 1 – avec pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785654	15,16 €
ne souffrant pas de diabète de type 1 – avec pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785676	17,71 €
ne souffrant pas de diabète de type 1 – sans pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785691	6,22 €
ne souffrant pas de diabète de type 1 – sans pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785713	8,78 €
Frais de déplacement pour l'information et l'accompagnement dans le milieu de vie du bénéficiaire	forfait journalier	775493	97,29 €
B. Programme de soins multidisciplinaire - bénéficiaire ≥ 18 ans:	Type de forfait	Pseudo-code	Prix 01-11-2023
groupe A convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785735	13,73 €
groupe A convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785750	16,79 €
groupe A convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785772	3,52 €
groupe A convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785794	6,58 €
groupe B convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785816	13,67 €
groupe B convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785831	16,32 €
groupe B convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785853	3,46 €
groupe B convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785875	6,11 €
groupe C convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785890	11,04 €
groupe C convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785912	11,04 €
groupe C convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785934	0,83 €
groupe C convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785956	0,83 €

2. Forfait temporaire dans le cadre de la nouvelle convention - période transitoire	Type de forfait	Pseudo-code	Prix 01-11-2023
Matériel mesure par capteur avec supplément à charge du patient < 18 ans sans diabète de type 1 avec pompe à insuline	forfait journalier	787010	15,16 €
Matériel mesure par capteur avec supplément à charge du patient < 18 ans sans diabète de type 1 sans pompe à insuline	forfait journalier	787032	6,22 €
Matériel mesure par capteur avec supplément à charge du patient ≥ 18 ans assimilé groupe B convention adulte - avec pompe à insuline	forfait journalier	787054	13,67 €
Matériel mesure par capteur avec supplément à charge du patient ≥ 18 ans assimilé groupe B convention adulte - sans pompe à insuline	forfait journalier	787076	3,46 €

16 Centres 7.86.8 : Conventions type de rééducation fonctionnelle relative aux cliniques curatives du pied diabétique de troisième ligne.

Ci-après, les différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode	Montant au 01-11-2023
Consultation interdisciplinaire	773393	42,98 €
Séance de soutien	773496	21,49 €

17 Convention sur les technologies avancées ou onéreuses pour les patients diabétiques (convention TAO) (786.9)

Ci-après, vous trouverez le nouveau forfait de rééducation prévu dans cette convention.

Prestation	Montant au 01-11-2023	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
TAO Tandem t:slim X2 et Dexcom G6	6,00 €	784991	785002
TAO Accu-chek Insight et Dexcom G6 et DBLG1	6,00 €	786133	786144

18 Centres 789.0 : Conventions types relatives à la rééducation de bénéficiaires souffrant d'une maladie métabolique monogénique héréditaire rare.

Ci-après, les 3 différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Montant au 01-11-2023	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Première prestation de rééducation : par trimestre de rééducation (article 8, §1er)	804,02 €	775832	775843 (1)
Seconde prestation de rééducation : par trimestre de rééducation (article 8, §2)	291,40 €	775854	-
Présence du médecin de famille ou du pédiatre traitant : par année de rééducation (article 10, §5)	104,42 €	775876	775880 (2)

- (1) à utiliser si, au moment de l'activité ou de la réponse à la question téléphonique, mentionnée à l'article 9, §1^{er}, b), le bénéficiaire était hospitalisé.
- (2) à utiliser si, au moment de la réunion mentionnée à l'article 9, §1^{er}, b), le bénéficiaire était hospitalisé.

19 Centres 789.1 : Conventions types de rééducation fonctionnelle conclues avec des centres de référence pour des patients atteints de mucoviscidose.

Ci-après, les 2 différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Exécution du programme individuel de rééducation fonctionnelle pendant un an	775913	775924	4.227,91 €
réunion en présence du médecin de famille ou du pédiatre de "famille"	775935	775946	61,97 €

20 Centres 789.2 : Conventions types de rééducation fonctionnelle conclues avec des centres de référence pour des patients atteints de maladies neuromusculaires.

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Exécution du programme individuel de rééducation fonctionnelle pendant un an	775950	775961	1.863,16 €

21 Centres 789.3 :Conventions types de rééducation fonctionnelle conclues avec des centres de référence pour bénéficiaires souffrant d'épilepsie rebelle.

Ci-après, les 5 différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Montant au 01-11-2023	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Module d'évaluation pré-chirurgicale avec étude vidéo-EEG non invasive	2.127,36 €	777711	777722
Module d'évaluation pré-chirurgicale complémentaire avec étude vidéo-EEG invasive	2.855,25 €	777733	777744
Module de rééducation fonctionnelle après chirurgie épileptique ou après implantation d'un stimulateur du nerf vague	583,97 €	777755	777766
WADA-test	419,59 €	777770	777781
Seconde opinion - discussions entre les équipes des centres de référence conventionnés	421,66 €	777792	777803

22 Centre de diagnostic multidisciplinaire du syndrome de la fatigue chronique (78945)

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Bilan multidisciplinaire	787835	787846	694,07 €
Suivi du traitement	787850	787861	694,07 €
Participation médecin généraliste	787894	787905	82,44 €
Séance de TCC individuelle	787872	787883	81,74 €
Séance de groupe TCC	791895	791906	54,50 €

23 Centres de référence pour IMOC (7895)

Ci-après, les 5 différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Montant au 01-11-2023	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Prestation Art. 7, 1)	831,37 €	783510	783521
Prestation Art. 7, 2)	415,68 €	783532	783543
Prestation Art. 7, 3)	196,68 €	783554	783565
Prestation Art. 13, §4, 1er alinéa	106,10 €	783576	783580
Prestation Art. 13, §4, 2ème alinéa	48,40 €	783591	783602

24 Centres de référence Spina Bifida (78955)

Ci-après, les 5 différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Prestation Art. 12bis, § 2, 1.	783650	783661	2.438,44 €
Prestation Art. 12bis, § 2, 2.	783672	783683	1.625,62 €
Prestation Art. 12bis, § 2, 3.	783694	783705	812,81 €
Prestation Art. 13, §4, 1ste alinea	783716	783720	106,10 €
Prestation Art. 13, §4, 2de alinea	783731	783742	48,40 €

25 Centre de reference en nephrologie pédiatrique (7897)

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Prestation annuelle	787511	787522	2.856,80 €

26 Centre de coordination national de l'hémophilie (78980)

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Forfait annuel	787813	787824	3.656,03 €

27 Centre de référence hémophilie (78981)

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Forfait annuel	787791	787802	2.049,06 €

28 Convention avec des centres multidisciplinaires pour une prise en charge conservatrice du lymphoedème (7899)

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

	Pseudocode		Montant au 01-11-2023
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Prix par journée de traitement	779973	779984	139,01 €

29 La convention type de rééducation fonctionnelle locomotrice et neurologique (950).

Cette convention prévoit deux types de forfait de rééducation fonctionnelle.

- D'une part, les forfaits R30-R60 qui appliquent des prix identiques à l'ensemble des maladies et des troubles. Ces prestations R30-R60 englobent la rééducation multidisciplinaire d'une durée de traitement respectivement de 60 et 120 minutes par séance. Les conditions de remboursement de ces prestations sont analogues à celles des prestations de nomenclature K30-K60. L'honoraire complémentaire mentionné dans le tableau, ne peut être porté en compte qu'avec des prestations R60 et ce, uniquement pour les patients qui font partie du groupe A2 de la convention et pour un maximum de 60 honoraires complémentaires par patient et par programme de rééducation fonctionnelle. Dans le tableau ci-dessous, vous trouvez les prix en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023.

Pseudocode	Prestations	Ambulatoire / hospitalisé	Honoraires	Intervention de l'assurance	
				Bénéficiaire avec tarif préférentiel	Bénéficiaire sans tarif préférentiel
776156	R30	Ambulatoire	39,67 €	37,69 €	35,71 €
776160	R30	Hospitalisé	39,67 €	37,69 €	35,71 €
776171	R60	Ambulatoire	79,34 €	75,38 €	71,41 €
776182	R60	Hospitalisé	79,34 €	75,38 €	71,41 €
776193	Honoraire complémentaire	Ambulatoire	39,67 €	39,67 €	39,67 €
776204	Honoraire complémentaire	Hospitalisé	39,67 €	39,67 €	39,67 €

- D'autre part, les « forfaits de rééducation fonctionnelle » qui comprennent des prix et des honoraires spécifiques par groupe de maladie(s) ou de troubles.

Ci-dessous vous trouvez les forfaits de rééducation du second type au 1^{er} novembre 2023. Comme prévu dans l'ancienne convention, certains centres ont droit à un forfait majoré suite aux mesures prises par le Gouvernement en ce qui concerne l'emploi dans le secteur social marchand.

Par conséquent:

- A) pour tous les centres 950 pour lesquels les prix n'ont pas été modifiés suite aux mesures prises par le Gouvernement en 1999 en ce qui concerne l'emploi dans le secteur social marchand.

Pseudocode	EUR
773614-773625	8,88 €
773872-773883	31,11 €
773754-773765	54,55 €
773732-773743	55,33 €
773776-773780	59,34 €
773791-773802	59,43 €
773813-773824	65,19 €
773673-773684	104,97 €

- B) pour tous les centres 950 pour lesquels les prix ont été modifiés suite aux mesures prises par le Gouvernement en 1999 en ce qui concerne l'emploi dans le secteur social marchand.

Voir annexe 2

30 Etablissements de rééducation R30-R60 - Troubles locomoteurs et neurologiques (951).

Pour les mêmes raisons évoquées dans le précédent chapitre, vous trouverez, dans le tableau ci-dessous, les prix en vigueur pour les prestations R30-R60 depuis le 1^{er} janvier 2023.

Pseudocode	Prestations	Ambulatoire / hospitalisé	Honoraires	Intervention de l'assurance	
				Bénéficiaire avec tarif préférentiel	Bénéficiaire sans tarif préférentiel
776473	R30	Ambulatoire	39,67 €	37,69 €	35,71 €
776484	R30	Hospitalisé	39,67 €	37,69 €	35,71 €
776495	R60	Ambulatoire	79,34 €	75,38 €	71,41 €
776506	R60	Hospitalisé	79,34 €	75,38 €	71,41 €
776230	Honoraire complémentaire	Ambulatoire	39,67 €	39,67 €	39,67 €
776241	Honoraire complémentaire	Hospitalisé	39,67 €	39,67 €	39,67 €

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :

[Spilindex-01-11-2023-bijlage-1-tabel-NL-FR.xlsx](#)

[Spilindex-01-11-2023-bijlage-2-tabel-NL-FR.xlsx](#)

Liste - Lijst¹ / Diabetesovereenkomst inzake zelfregulatie van diabetes-mellitus-patiënten - Convention en matière d'autogestion de patients atteints de diabète sucré / Aanvaard materiaal voor sensor-meting - Matériel accepté pour la mesure par capteur

VERGOEDBARE PRESTATIES UIT DE OVEREENKOMST DIE DE AFLEVERING AAN DE PATIENT VAN MATERIAAL VOOR SENSOR-METING OMVATTEN / PRESTATIONS REMBOURSABLES DE LA CONVENTION COMPRENANT LA MISE A DISPOSITION AUX PATIENTS DU MATERIEL POUR LA MESURE PAR CAPTEUR²:

788771 <u>groep A</u> - methode sensor-meting - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma	
788771 <u>groupe A</u> – méthode de mesure par capteur - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire	
788815 <u>groep B</u> - methode sensor-meting - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma	
788815 <u>groupe B</u> – méthode de mesure par capteur - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire	
786155 <u>groep B</u> - specifiek dagforfait te gebruiken voor patiënten van groep B voor wie reeds een supplement voor sensormeting werd aangerekend (tijdelijke overgangsbepaling)	
786155 <u>groupe B</u> - forfait journalier spécifique à utiliser pour les patients du groupe B pour lesquels un supplément pour la méthode de mesure par capteur a déjà été attesté (disposition transitoire temporaire)	
788852 <u>groep C</u> - methode sensor-meting - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma	
788852 <u>groupe C</u> - méthode de mesure par capteur - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire	

AANVAARD MATERIAAL VOOR SENSOR-METING / MATERIEL ACCEPTE POUR LA MESURE PAR CAPTEUR:

Identificatiecode / Code d'identification ³	Verdeler / Distributeur	Naam hulpmiddel / Nom du dispositif ⁴	Referentie / référence	Inscription / inschrijving	
				Vanaf / A partir de	Tot / Jusqu'au
701010000180	Abbott	FreeStyle Libre® Flash Glucose Monitoring System	71634-01 + 71623-01	01-07-2016	
701010000576	Abbott	FreeStyle Libre® 2 Flash Glucose Monitoring System	71956-01 + 71989-01	19-04-2021	

701010000675	Menarini Benelux (division Diagnostics)	GlucoMen Day CGM	50923 + 50925 + 50926 + 50927 + 50928 + 50929 + 50930 + 50944	31-05-2021	
701010000279	Medtronic	Guardian Connect System	CCS7200 + MMT7820 (MMT7821 + MMT7715 + MMT7736) -MMT7008A-MMT7333-MMT7512	01-02-2017	
701010000378	Zkope HealthCare	Dexcom G5® Mobile continue glucose monitoring system	5102 + 5001 + 5103 + 5002	04-04-2018	08-02-2021 ⁵
701010000477	Dexcom International Ltd	Dexcom G5® Mobile continue glucose monitoring system	STK-GF-013 + STT-GF-004 + STS-GF-004	18-01-2021	
701010000774	Medtronic	Guardian 4 Sensor	MMT-7040C + MMT-7040D + MMT-7040QC + MMT-7040QD + MMT-7841 + MMT-7841Q + MMT-7840 (MMT-7841 + MMT-7715 + MMT- 7736L + MMT-7512) + MMT-7920Q (MMT- 7841Q + MMT-7715 + MMT-7736L + MMT- 7512) + MMT-6102 + MMT-6101 + MMT-8200 + MMT-8201 + MMT-7340 + MMT-7333 + MMT- 6112 + MMT-6111	05-04-2022	
701010000873	Dexcom International Ltd	Dexcom ONE Continuous Glucose Monitoring (CGM)-system	STT-DO-001 + STS-DO-001 + STS-DO-003 + STK- DO-013 + STP-DO-003 + 350-0011 + 350-0013 + 350-0021	15-09-2022	

701010000972	Abbott NV	FreeStyle Libre 3	72164-01+72232-01	21-07-2023	
701010001071	Dexcom International Ltd	Dexcom G7 Continuous Glucose Monitoring (CGM)- systeem	STP-GT-002 + STK-DO-013	15-09-2023	
701010001170	GD Medical Belgium BV	Glunovo p3	GD103771 + GD103770	15-05-2023	
701019999989	Alle	Onbekend	-	01-02-2017	

¹ Lijst van het materiaal voor sensor-meting dat mag afgeleverd worden aan de rechthebbenden van de overeenkomst inzake zelfregulatie van diabetes-mellitus-patiënten. De vermelde

prestaties en hun prijzen omvatten niet alleen de kost van het materiaal voor de sensor-meting, maar de uitvoering van alle onderdelen van de in de overeenkomst gedefinieerde onderdelen van het multidisciplinair zorgprogramma (onder andere educatie). *Liste du matériel pour la mesure par capteur, pouvant être délivré aux bénéficiaires de la convention en matière d'autogestion de patients atteints de diabète sucré. Les prestations et prix mentionnés comprennent non seulement le coût du matériel pour la mesure par capteur, mais encore la réalisation de tous les volets du programme de soins multidisciplinaire définis dans la convention (entre autres l'éducation).*

² Alleen aan te rekenen door de ziekenhuizen die deze overeenkomst hebben afgesloten. *A facturer seulement par les hôpitaux ayant conclus cette convention.*

³ Identificatiecode 701019999989 moet gebruikt worden voor de facturatie van toestellen die niet nominatief op deze lijst zijn opgenomen. Ten einde als verstrekker zeker te zijn dat het toestel voldoet aan de voorwaarden van de overeenkomst, kan de verstrekker aan het verdelend bedrijf vragen een dossier in te dienen bij het RIZIV zodat het RIZIV de criteria kan nagaan en het hulpmiddel nominatief aan deze lijst kan toevoegen. *Le code d'identification 701019999989 doit être utilisé pour la facturation des appareils qui ne sont pas nommément repris sur cette liste. Afin que le fournisseur soit certain que l'appareil soit conforme aux conditions de la convention il peut demander à l'entreprise de distribution d'introduire un dossier à l'INAMI afin de vérifier les critères et d'ajouter le dispositif à cette liste.*

⁴ Volgens de eerste wijzigingsclausule bij de overeenkomst Art. 1 §4. *Selon le premier avenant de la convention Art. 1 §4.*

⁵ Doordat de geconventioneerde centra mogelijk nog over een voorraad beschikken van de Dexcom G5 verdeeld door de firma Zkope Healthcare en de patiënten dit materiaal mogelijk nog vele maanden lang zullen gebruiken, kan de identificatiecode 701010000378 voor sommige patiënten in de praktijk mogelijk nog lang in de facturatie van de sensorforfaits worden gebruikt, ook na de einddatum van 08-02-2021. *Étant donné que les centres conventionnés peuvent encore avoir un stock de Dexcom G5 distribué par la société Zkope Healthcare et que les patients peuvent encore utiliser ce matériel pendant de nombreux mois, le code d'identification 701010000378 du Dexcom G5 peut continuer, pour certains patients, à être utilisé dans la facturation des forfaits capteurs; aussi après la date de fin du 08-02-2021.*

Deze officiële lijst wijzigt in geen geval de bepalingen van de gesloten overeenkomsten. De bepalingen van de gesloten overeenkomsten primeren op de elementen die in deze lijst worden vermeld. *Cette liste officielle ne modifie en aucun cas les dispositions des conventions conclues, qui priment les éléments mentionnés dans cette liste.*

Liste - Lijst¹ / Diabetesovereenkomst inzake zelfregulatie van diabetes mellitus bij kinderen en adolescenten - Convention en matière d'autogestion du diabète sucré chez les enfants et les adolescents / Aanvaard materiaal voor sensor-meting - Matériel accepté pour la mesure par capteur

VERGOEDBARE PRESTATIES UIT DE OVEREENKOMST DIE DE AFLEVERING AAN DE PATIENT VAN MATERIAAL VOOR SENSOR-METING OMVATTEN / PRESTATIONS REMBOURSABLES DE LA CONVENTION COMPRENANT LA MISE A DISPOSITION AUX PATIENTS DU MATERIEL POUR LA MESURE PAR CAPTEUR :

a) prestaties voor rechthebbenden < 18 jaar die beantwoorden aan de voorwaarden van art. 5 § 4 laatste alinea van de kinderdiabetesovereenkomst / prestations pour des bénéficiaires <18 ans qui correspondent aux conditions de l'art. 5 § 4 dernier alinéa de la convention diabète enfants

785595 methode sensor-meting - met draagbare insulinepomp - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma

785595 méthode de mesure par capteur - avec pompe à insuline portable - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire

785632 methode sensor-meting - zonder draagbare insulinepomp - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma

785632 méthode de mesure par capteur - sans pompe à insuline portable - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire

b) prestaties voor rechthebbenden < 18 jaar die niet beantwoorden aan de voorwaarden van art. 5 § 4 laatste alinea van de kinderdiabetesovereenkomst / prestations pour des bénéficiaires <18 ans ne correspondant pas aux conditions de l'art. 5 § 4 dernier alinéa de la convention diabète enfants

785676 methode sensor-meting - met draagbare insulinepomp - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma

785676 méthode de mesure par capteur - avec pompe à insuline portable - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire

785713 methode sensor-meting - zonder draagbare insulinepomp - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma

785713 méthode de mesure par capteur - sans pompe à insuline portable - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire

787010 specifiek dagforfait voor rechthebbenden met draagbare insulinepomp voor wie reeds een supplement voor sensormeting werd aangerekend (tijdelijke overgangsbepaling)

787010 forfait journalier spécifique pour des bénéficiaires avec pompe à insuline portable pour lesquels un supplément pour la mesure par capteur a déjà été porté en compte (disposition transitoire temporaire)

787032 specifiek dagforfait voor rechthebbenden zonder draagbare insulinepomp voor wie reeds een supplement voor sensormeting werd aangerekend (tijdelijke overgangsbepaling)

787032 forfait journalier spécifique pour des bénéficiaires sans pompe à insuline portable pour lesquels un supplément pour la mesure par capteur a déjà été porté en compte (disposition transitoire temporaire)

c) prestaties voor rechthebbenden ≥ 18 jaar die beantwoorden aan groep A van de 786-overeenkomst inzake zelfregulatie van diabetes-mellitus-patiënten / prestations pour des bénéficiaires ≥ 18 ans satisfaisant au groupe A de la convention 786 en matière d'autogestion de patients atteints de diabète sucré

785750 methode sensor-meting - met draagbare insulinepomp - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma

785750 méthode de mesure par capteur - avec pompe à insuline portable - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire

785794 methode sensor-meting - <u>zonder</u> draagbare insulinepomp - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma
785794 méthode de mesure par capteur - <u>sans</u> pompe à insuline portable - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire
d) prestaties voor rechthebbenden ≥ 18 jaar die beantwoorden aan <u>groep B</u> van de 786-overeenkomst inzake zelfregulatie van diabetes-mellitus-patiënten / prestations pour des bénéficiaires ≥ 18 ans satisfaisant au <u>groupe B</u> de la convention 786 en matière d'autogestion de patients atteints de diabète sucré
785831 methode sensor-meting - <u>met</u> draagbare insulinepomp - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma
785831 méthode de mesure par capteur - <u>avec</u> pompe à insuline portable - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire
785875 methode sensor-meting - <u>zonder</u> draagbare insulinepomp - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma
785875 méthode de mesure par capteur - <u>sans</u> pompe à insuline portable - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire
787054 specifiek dagforfait voor rechthebbenden <u>met</u> draagbare insulinepomp voor wie reeds een supplement voor sensormeting werd aangerekend (tijdelijke overgangsbepaling)
787054 forfait journalier spécifique pour des bénéficiaires <u>avec</u> pompe à insuline portable pour lesquels un supplément pour la mesure par capteur a déjà été porté en compte (disposition transitoire temporaire)
787076 specifiek dagforfait voor rechthebbenden <u>zonder</u> draagbare insulinepomp voor wie reeds een supplement voor sensormeting werd aangerekend (tijdelijke overgangsbepaling)
787076 forfait journalier spécifique pour des bénéficiaires <u>sans</u> pompe à insuline portable pour lesquels un supplément pour la mesure par capteur a déjà été porté en compte (disposition transitoire temporaire)
e) prestaties voor rechthebbenden ≥ 18 jaar die beantwoorden aan <u>groep C</u> van de 786-overeenkomst inzake zelfregulatie van diabetes-mellitus-patiënten / prestations pour des bénéficiaires ≥ 18 ans satisfaisant au <u>groupe C</u> de la convention 786 en matière d'autogestion de patients atteints de diabète sucré
785912 methode sensor-meting - <u>met</u> draagbare insulinepomp - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma
785912 méthode de mesure par capteur - <u>avec</u> pompe à insuline portable - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire
785956 methode sensor-meting - <u>zonder</u> draagbare insulinepomp - dag van verstrekking van het multidisciplinair zorgprogramma
785956 méthode de mesure par capteur - <u>sans</u> pompe à insuline portable - journée de prestation du programme de soins multidisciplinaire

AANVAARD MATERIAAL VOOR SENSOR-METING / MATERIEL ACCEPTE POUR LA MESURE PAR CAPTEUR:

Identificatiecode / Code d'identification ²	Verdeler / Distributeur	Naam hulpmiddel / Nom du dispositif ³	Referentie / référence	Inscription / inschrijving	
				Vanaf / A partir de	Tot / Jusqu'au

701010000180	Abbott	FreeStyle Libre® Flash Glucose Monitoring System	71634-01 + 71623-01	01-08-2016	
701010000576	Abbott	FreeStyle Libre® 2 Flash Glucose Monitoring System	71956-01 + 71989-01	19-04-2021	
701010000675	Menarini Benelux (division Diagnostics)	GlucoMen Day CGM	50923 + 50925 + 50926 + 50927 + 50928 + 50929 + 50930 + 50944	31-05-2021	
701010000279	Medtronic	Guardian Connect System	CCS7200 + MMT7820 (MMT7821 + MMT7715 + MMT7736) -MMT7008A-MMT7333-MMT7512	01-02-2017	
701010000378	Zkope HealthCare	Dexcom G5® Mobile continue glucose monitoring system	5102 + 5001 + 5103 + 5002	04-04-2018	08-02-2021 ⁴
701010000477	Dexcom International Ltd	Dexcom G5® Mobile continue glucose monitoring system	STK-GF-013 + STT-GF-004 + STS-GF-004	18-01-2021	
701010000774	Medtronic	Guardian 4 Sensor	MMT-7040C + MMT-7040D + MMT-7040QC + MMT-7040QD + MMT-7841 + MMT-7841Q + MMT-7840 (MMT-7841 + MMT-7715 + MMT-7736L + MMT-7512) + MMT-7920Q (MMT-7841Q + MMT-7715 + MMT-7736L + MMT-7512) + MMT-6102 + MMT-6101 + MMT-8200 + MMT-8201 + MMT-7340 + MMT-7333 + MMT-6112 + MMT-6111	05-04-2022	

701010000873	Dexcom International Ltd	Dexcom ONE Continuous Glucose Monitoring (CGM)-systeem	STT-DO-001 + STS-DO-001 + STS-DO-003 + STK-DO-013 + STP-DO-003 + 350-0011 + 350-0013 + 350-0021	15-09-2022	
701010000972	Abbott NV	FreeStyle Libre 3	72164-01+72232-01	21-07-2023	
701010001071	Dexcom International Ltd	Dexcom G7 Continuous Glucose Monitoring (CGM)- systeem	STP-GT-002 + STK-DO-013	15-09-2023	
701010001170	GD Medical Belgium BV	Glunovo p3	GD103771 + GD103770	15-05-2023	
701019999989	Alle / tous	Onbekend / inconnu	-	01-02-2017	

¹ Lijst van het materiaal voor sensor-meting dat mag afgeleverd worden aan de rechthebbenden van de overeenkomst inzake zelfregulatie van diabetes mellitus bij kinderen en adolescenten. De vermelde prestaties omvatten niet alleen de kost van het materiaal voor de sensor-meting, maar de uitvoering van alle onderdelen van het in de overeenkomst gedefinieerde multidisciplinair zorgprogramma (educatie, eventueel aflevering draagbare insulinepomp, ...). *Liste du matériel pour la mesure par capteur, pouvant être délivré aux bénéficiaires de la convention en matière d'autogestion du diabète sucré chez les enfants et adolescents. Les prestations mentionnés comprennent non seulement le coût du matériel pour la mesure par capteur, mais encore la réalisation de tous les volets du programme de soins multidisciplinaire définis dans la convention (l'éducation, éventuellement la délivrance d'une pompe à insuline, ...).*

² Identificatiecode 701019999989 moet gebruikt worden voor de facturatie van toestellen die niet nominatief op deze lijst zijn opgenomen. Ten einde als verstrekker zeker te zijn dat het toestel voldoet aan de voorwaarden van de overeenkomst, kan de verstrekker aan het verdelend bedrijf vragen een dossier in te dienen bij het RIZIV zodat het RIZIV de criteria kan nagaan en het hulpmiddel nominatief aan deze lijst kan toevoegen. *Le code d'identification 701019999989 doit être utilisé pour la facturation des appareils qui ne sont pas nommément repris sur cette liste. Afin que le fournisseur soit certain que l'appareil soit conforme aux conditions de la convention il peut demander à l'entreprise de distribution d'introduire un dossier à l'INAMI afin de vérifier les critères et d'ajouter le dispositif à cette liste.*

³ Volgens de overeenkomst Art. 5 § 5. *Selon la convention Art. 5 § 5.*

⁴ Doordat de geconventioneerde centra mogelijk nog over een voorraad beschikken van de Dexcom G5 verdeeld door de firma Zkope Healthcare en de patiënten dit materiaal mogelijk nog vele maanden lang zullen gebruiken, kan de identificatiecode 701010000378 voor sommige patiënten in de praktijk mogelijk nog lang in de facturatie van de sensorforfaits worden gebruikt, ook na de einddatum van 08-02-2021. *Étant donné que les centres conventionnés peuvent encore avoir un stock de Dexcom G5 distribué par la société Zkope Healthcare et que les patients peuvent encore utiliser ce matériel pendant de nombreux mois, le code d'identification 701010000378 du Dexcom G5 peut continuer, pour certains patients, à être utilisé dans la facturation des forfaits capteurs; aussi après la date de fin du 08-02-2021.*

Deze officieuze lijst wijzigt in geen geval de bepalingen van de gesloten overeenkomsten. De bepalingen van de gesloten overeenkomsten primeren op de elementen die in deze lijst worden vermeld. *Cette liste officieuse ne modifie en aucun cas les dispositions des conventions conclues, qui priment les éléments mentionnés dans cette liste.*